

Principes, chiffres et faits

concernant la gestion d'entreprise durable

Annexe au rapport de gestion 2014

fenaco



Contexte du
marché



Innovation & processus



Responsabilité
entrepreneuriale



Société



Collaborateurs



Sol & alimentation



Energie & climat

Introduction	4
Répertoire des abréviations	4
Chiffres clés	
fenaco société coopérative 2010–2014	5
GRI-Content-Index	
Données standards générales	6
GRI-Content-Index	
Indicateurs de performance (Données standards spécifiques)	15
Principe de gestion (DMA Disclosure on Management Approach)	26

Introduction

Le présent rapport contient des données standard issues des Lignes directrices GRI 4.0 pour le rapport sur le développement durable.

Cette présentation classe de façon détaillée tous les chiffres cités dans le rapport de gestion fena-co 2014, explique à quoi ils correspondent et sur quelle base et selon quelles hypothèses standard ils ont été calculés. Les informations les plus importantes concernant les indications standards ou les indicateurs de performance obligatoires sont présentées dans le rapport de gestion et sont encore détaillées et précisées dans l'index du contenu GRI qui suit.

Cela permet d'accéder rapidement et de manière transparente aux informations et données conformément à la structure GRI 4.0 originale.

Pour faciliter les comparaisons, il est prévu à l'avenir de présenter simultanément les chiffres de l'année sous revue et les chiffres des deux années précédentes.

Répertoire des abréviations

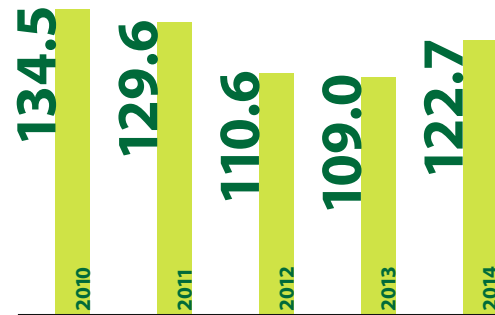
Abr.	Explications
ACT	AgroCleanTech
AEnEC	Agence de l'énergie pour l'économie
ANP	Accidents non professionnels
AP	Accident professionnel
BSCI	Business Social Compliance Initiative
CCT	Convention collective de travail
CFC	Certificat fédéral de capacité
CGE	Consommation globale d'énergie (énergie finale)
CO ₂	Gaz à effet de serre dioxyde de carbone
COE	Convention d'objectif pour l'exemption
COU	Convention d'objectif universelles
DAS	Domaine d'activité stratégique
COV	Convention d'objectif volontaire
GJ	Unité énergétique Gigajoule 1 MWh = 3,6 GJ
GOF	Céréales, oléagineux et matières premières
GRI	Global Reporting Initiative

Abr.	Explications
KLIK	Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO ₂
LEK	Coûts énergétiques sur la durée de vie
MWh	Megawattheures (unité énergétique)
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFAS	Office fédéral des affaires sociales
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
P.R.	Pas de réponse
SMETA	Cedex Member Ethical Trade Audit COV
SUVA	Assurance-accident suisse
TCNA	Transport combiné non accompagné
TP	Transports publics
TWC	Trafic par wagons complets
UA	Unité d'activité
UP	Unité de prestations

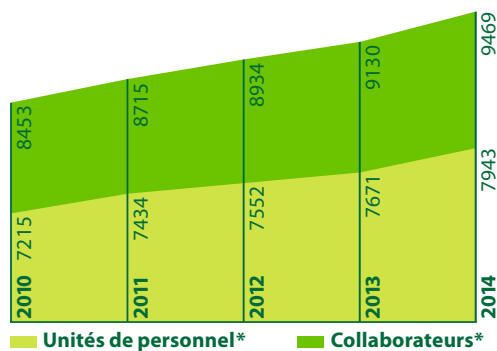
Chiffres clés de fenaco société coopérative 2010–2014



Produit net des ventes en mio. de francs



Résultat d'entreprise avant intérêts et impôts (EBIT) en mio. de francs



Unités de personnel* Collaborateurs*

Emissions de CO₂ en tonnes**

Chiffres clés de fenaco société coopérative	2014	2013	2012	2011	2010
(en mio. de francs)					
Produit net des ventes	6 197.1	6 029.0	5 680.6	5 550.8	5 449.2
EBITDA	261.1	242.7	240.4	255.4	248.7
En pourcent du produit net des ventes	4.2	4.0	4.2	4.6	4.6
EBIT	122.7	109.0	110.6	129.6	134.5
En pourcent du produit net des ventes	2.0	1.8	1.9	2.3	2.5
Résultat d'entreprise	58.2	51.0	60.6	61.4	61.8
En pourcent du capital propre (sans participations minoritaires)	4.9	4.4	5.5	5.9	6.2
Cash-flow	251.9	233.8	220.1	239.0	245.0
Investissements dans les immobilisations	156.3	199.1	204.4	214.7	221.8
Somme au bilan	2 958.7	2 948.6	2 845.2	2 728.7	2 580.2
Capital propre (participations minoritaires incluses)	1 300.2	1 240.7	1 191.8	1 137.5	1 086.1
En pourcent de la somme au bilan	43.9	42.1	41.9	41.7	42.1
Unités de personnel*	7 943	7 671	7 552	7 434	7 215
Collaborateurs*	9 469	9 130	8 934	8 715	8 453
Dont apprentis	492	487	480	496	441
Emissions de CO ₂ en tonnes**	66 500	68 400	65 300	65 800	66 400
Emissions de CO ₂ en tonnes par 1 mio. de produit net des ventes	10.7	11.3	-	-	-
Nombre de membres de fenaco au 31.12.	229	240	251	262	268

* Les effectifs en personnel du groupe Bison sont inclus dans l'année commerciale 2014.

** Augmentation 2013 par rapport à 2012 en raison de l'extension du système à 196 sites fenaco.

Données standards générales

N°	Stratégie et analyse	Référence
G4-1	Prise de position du décideur le plus haut placé	RG pages 6–12
G4-2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	RG pages 56–65

N°	Profil de l'organisation	Référence
G4-3	Nom de l'organisation	RG page 123
G4-4	Principales marques, produits et prestations	RG pages 14–15, 56–65
G4-5	Siège principal de l'organisation	RG page 123
G4-6	Pays avec sites d'exploitation opérationnels	RG pages 118–120
G4-7	Rapport de propriété et forme juridique	RG pages 66–67
G4-8	Marchés desservis et répartition géographique	RG pages 56–65, 118–120
G4-9	Taille de l'organisation effectuant le rapport	RG pages 2, 118–120
G4-10	Collaborateurs et conditions d'engagement	RG pages 2, 50–51, G4-LA1

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Le nombre de personnes employées est une valeur moyenne calculée pour l'année sous revue (valeur moyenne entre le 31 décembre de l'année précédente et le 31 décembre de l'année sous revue)
- Unité de personnel = équivalent poste à plein temps
- Jours de travail théorique en moyenne = 252 jours par an
- Nombre d'heures en moyenne par journée de formation = 8.6 heures

Nombre de collaborateurs en moyenne	Collaborateurs 2014 (nombre de personnes)	Unités de personnel 2014 (postes à plein temps)
Agro	1 138	986
Industrie alimentaire	2 769	2 476
Commerce de détail	2 529	1 944
Energie	77	65
LANDI SA	1 573	1 208
Autres	1 383	1 264
Total	9 469	7 943
dont apprentis	492	–

N°	Profil de l'organisation	Référence
G4-11	Conventions collectives pour les collaborateurs	RG pages 50–51
G4-12	Chaîne d'approvisionnement de l'organisation (Supply-Chain)	RG pages 14–15, 56–65
G4-13	Modifications significatives de la taille, de la structure ou des rapports de propriétés	RG pages 56–65, 120
G4-14	Prise en considération de la démarche et du principe de précaution	Voir chapitre Approche managériale, page 26
G4-15	Souscription à des principes de développement durable ou à des initiatives externes	RG pages 52–53

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Etablissement de la liste des projets prioritaires et revêtant une importance pour fenaco dans son ensemble ou pour des domaines d'activité
- Détails dans les rapports de gestions des années 2012 et 2013

Année	Activité de développement durable / initiative / projet / affiliation
2014	Guides spécifiques aux branches pour les dons de produits alimentaires en collaboration avec les associations SWISSCOFEL, FIAL et les associations caritatives
	Soutien dans l'élaboration d'une base de données nationale pour les dons de produits alimentaires en vue de réduire le gaspillage alimentaire
	Organisation du séminaire à l'attention des entrepreneurs «L'eau en tant que méga tendance» à Sursee, en collaboration avec l'économie et les autorités locales
2013	Membre du groupe de travail «Economie verte» de l'OFEV
	Collaboration avec l'organisation «Table couvre-toi»
	Groupe de travail de l'OFEV sur le thème Food Waste: «Collaboration avec des institutions d'entraide à but non lucratif»
	Travail de Master «Food waste, analyse de la chaîne de flux de marchandises fenaco»
	Membre de l'association «Patrimoine culinaire suisse»
	Mise en place d'une culture-pilote «Agroforst» avec 54 arbres fruitiers haute tige à Cressier (NE)
2012	LEK, calcul obligatoire des coûts de l'énergie sur le cycle de vie complet d'une installation pour les nouveaux investissements
	Signature de la charte de qualité de l'Office fédéral de l'agriculture
	Partenariat stratégique avec l'agence pour l'énergie et le climat dans le secteur agricole AgroCleanTech (ACT)
	Application de normes sociales telles que SMETA (Sedex Members Ethical Audit) ou BSCI (Business Social Compliance Initiative) dans certaines sociétés-filles

N°	Profil de l'organisation	Référence
G4-16	Affiliations à des associations économiques de défense des intérêts (nationales/ Internationales)	RG page 48

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Les contributions financières supérieures à CHF 50 000.– sont indiquées individuellement.

Organisation	Description	Montant en 2014 (en CHF)
Union suisse des paysans (USP)	Cotisation de membre pour la coordination ayant pour objectif le développement économique des exploitations agricoles suisses	153 000
	Contribution en faveur de la communication de base	100 000
Communauté d'intérêts des entreprises coopératives (IGG)	Echange et coordination pour renforcer le modèle commercial durable de la coopérative	200 000
Fruit-Union Suisse (FUS)	Cotisation de membre pour les activités de l'organisation en faveur des producteurs de fruits	152 000
AgroCleanTech SA et Association AgroCleanTech (ACT)	Soutien en faveur des énergies renouvelables, des projets et des technologies énergétiques efficaces dans le secteur agricole	100 000
SWISSCOFEL	Cotisation de membre pour l'activité de l'organisation en faveur des maraîchers	62 000
Association suisse des brasseries (ASB)	Cotisation de membre pour l'activité de l'association en faveur de la conservation des brasseries suisses indépendantes	57 000

N°	Aspects / thèmes et périmètres pertinents identifiés	Référence
G4-17	Organisationsstruktur/Konsolidierter Jahresabschluss	RG pages 94–99, 118–120
G4-18	Structure de l'organisation/comptes annuels consolidés	RG pages 118–120, voir également le chapitre Approche managériale management, page 28

L'étendue du rapport comprend les mêmes limites et les mêmes périmètres de consolidation que le rapport de gestion. Le rapport englobe toutes les sociétés qui sont évaluées selon la méthode de la consolidation globale.

N°	Aspects / thèmes et périmètres pertinents identifiés	Référence
G4-19	Aspects / thèmes majeurs pour le contenu du rapport	Voir chapitre Approche managériale, pages 28, 33

Les thèmes prioritaires choisis concernent toutes les unités commerciales et unités de prestation de fenaco. Dans le cadre d'un processus « bottom up » complexe impliquant des représentants de ces unités, les aspects de développement durable ayant des implications profondes sont définis, évalués, priorisés et sélectionnés. Ce processus a débouché, en 2014, sur la définition des 7 thèmes prioritaires en matière de développement durable. Ces thèmes cadrent bien avec le contexte du développement durable et la culture d'entreprise de fenaco. Ils répondent par ailleurs aux défis importants.

N°	Aspects / thèmes et périmètres pertinents identifiés	Référence
G4-20	Délimitation des thèmes au sein de l'organisation	RG pages 100, 118–120

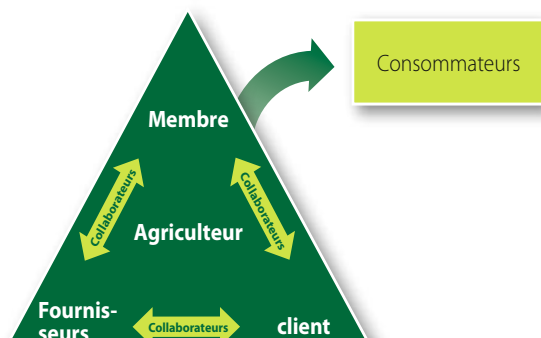
Toutes les sociétés qui sont évaluées selon la méthode de la consolidation globale sont comprises dans l'étendue du rapport.

N°	Aspects / thèmes et périmètres pertinents identifiés	Référence
G4-21	Délimitation des thèmes en dehors de l'organisation	–

Toutes les coopératives LANDI indépendantes ainsi que les participations minoritaires de fenaco ne sont pas comprises dans le rapport.

N°	Aspects / thèmes et périmètres pertinents identifiés	Référence
G4-22	Reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs sur le développement durable	Aucune
G4-23	Changements principaux de l'étendue et des limites du rapport	RG pages 118–120

N°	Implication des acteurs concernés	Référence
G4-24	Groupes pertinents intéressés et intégrés	RG pages 44–45



L'agriculteur est au centre en raison des trois rôles qu'il joue, à savoir celui de fournisseur de matières premières, de client et de membre des coopératives LANDI.

Les collaborateurs fournissent les prestations nécessaires et forment avec les agriculteurs le « triangle magique ». Les partenaires commerciaux tels les clients, les fournisseurs ainsi que les consommateurs, les institutions et l'Etat sont d'autres acteurs concernés importants.

N°	Implication des acteurs concernés	Référence
G4-25	Critères retenus pour l'identification et la sélection des acteurs concernés	–

Les principaux acteurs concernés de fenaco et de ses entreprises ont été sélectionnés et classés selon une méthode identique à celle qui a prévalu à la définition des 7 thèmes prioritaires. Les résultats d'un travail de Bachelor réalisé pour fenaco et consacré à cette thématique ont servi à l'établissement de la systématique et ont permis de disposer d'un avis complémentaire. Les dialogues à l'attention des acteurs concernés ne sont pas des événements uniques: à l'avenir, ils seront organisés à intervalles réguliers. En 2014, les premiers dialogues impliquant «un cercle restreint» se sont déroulés au sein de l'environnement de fenaco. A l'avenir, des dialogues à l'attention des acteurs concernés impliquant des clients importants, des partenaires commerciaux et d'autres acteurs du monde économique et de la population seront également organisés.

N°	Implication des acteurs concernés	Référence
G4-26	Approches pour impliquer les acteurs concernés	RG pages 44–45

Au cours d'une première étape intervenue début 2014, un sondage exhaustif a été réalisé auprès des acteurs concernés par un institut d'étude d'opinion externe, au moyen d'un questionnaire en ligne. Ce sondage était basé sur les acteurs concernés entretenant des relations commerciales relativement proches et directes avec fenaco.

A cette fin, les 4 groupes de participants suivants ont été sélectionnés de façon aléatoire en tenant compte de la région linguistique F/D, de la taille de l'entreprise, du nombre de collaborateurs, du sexe, du niveau de cadre, etc.:

- env. 1300 agriculteurs actifs (effectif de base total env. 40 000 -> 3.3%)
- env. 200 gérants de LANDI (effectif de base total env. 200 -> 100%)
- env. 200 cadres supérieurs de fenaco (effectif de base total env. 200 -> 100%)
- env. 950 collaborateurs de fenaco (effectif de base total env. 9 000 -> 11%)

Au cours des années à venir, il est prévu d'organiser d'autres dialogues à l'attention des acteurs concernés. Ces dialogues impliqueront des partenaires commerciaux importants (fournisseurs, clients, institutions, services administratifs etc.). Les plates-formes de communication fenaco que sont les dialogues LANDI régionaux, les assemblées régionales et les rapports de cadres sont également des opportunités d'échange d'opinions.

N°	Implication des acteurs concernés	Référence
G4-27	Thèmes importants du dialogue avec les acteurs concernés	RG pages 44–45

La liste ci-dessous regroupe les principaux thèmes sur lesquels les acteurs concernés ont le plus communiqué leur opinion. Au total, quelque 2600 feed-back individuels ont été analysés et interprétés.

Nombre de feed-back	Thématiques regroupées	+	C	-
642	Energies renouvelables, efficacité énergétique, réduction du CO ₂ , consommation d'eau	+		
592	D'avantage d'agriculture suisse, moins d'importations bon marché, plus de produits suisse, valeur des produits agricoles, production ménageant les ressources		C	-
411	Employeur, conditions de travail, communication, formation continue, égalité de traitement	+	C	
286	Rentabilité, prix, marges, proximité avec le client, collaboration, innovation		C	
179	Nouveaux bâtiments, expansion, gaspillage du sol, ressources du sol			-
139	Mobilité, logistique, véhicules de fonction, transfert route-rail, transports publics		C	
107	Doutes exprimés quant à la mise en œuvre des mesures annoncées pour le développement durable			-

Légende: + commentaires majoritairement positifs/approbateurs («C'est bien que fenaco...»)
 C commentaires majoritairement critiques/constructifs («fenaco devrait...»)
 - commentaires majoritairement désapprobateurs/négatifs («fenaco ne devrait pas...»)

Il est prévu de définir de nouveaux objectifs individuels dans le cadre du dialogue entre les acteurs concernés. Ce dialogue implique les partenaires commerciaux et divers acteurs du monde de l'économie ainsi que le public.

N°	Profil du rapport	Référence
G4-28	Période d'établissement du rapport	1 ^{er} janvier-31 décembre
G4-29	Publication du dernier rapport	2013
G4-30	Cycle du rapport	annuel dès 2012
G4-31	Personne de contact pour les questions sur le contenu du rapport	-

Les questions concernant le contenu du rapport sont à adresser à: fenaco Énergie et environnement
 Urs Vollmer (urs.vollmer@fenaco.com)
 Anita Schwegler (anita.schwegler@fenaco.com)

Les questions concernant la communication sont à adresser à: fenaco Communication d'entreprise
 Alice Chalupny (alice.chalupny@fenaco.com)

N°	Profil du rapport	Référence
G4-32	Index GRI et niveau de conformité	-

Le présent rapport contient des données standard issues des Lignes directrices GRI 4.0 pour le rapport sur le développement durable.

N°	Profil du rapport	Référence
G4-33	Procédure concernant la vérification externe du rapport	–

dès 2012: Explication du profil d'entreprise et données méthodologiques sous forme d'une auto-déclaration
 2014: Premier rapport intégré complet sans attestation externe
 Attestation externe du rapport en cours d'élaboration

N°	Principes directeurs (Gouvernance)	Référence
G4-34	Organigramme de direction de l'organisation	RG pages 66, 67, 71, 75
G4-35	Processus de délégation des pouvoirs aux dirigeants et collaborateurs	RG pages 66, 67, 71, 75
G4-36	Responsabilités pour les sujets économiques, écologiques et sociaux	Voir chapitre Approche managériale, page 33
G4-37	Procédure de consultation entre les acteurs concernés et l'instance supérieure de gouvernance	Voir chapitre Approche managériale, page 33
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	RG pages 68–76
G4-39	Séparation entre les organes de contrôle et les fonctions de gestion des affaires	RG pages 68–76
G4-40	Définition de la procédure de nomination des conseils d'administration	RG page 71
G4-41	Procédure pour éviter les conflits	RG pages 71, 75
G4-42	Rôle des organes de direction pour définir les stratégies et les lignes directrices	RG pages 71, 75
G4-43	Mesures pour améliorer les connaissances collectives sur le développement durable	Voir chapitre Approche managériale, page 33
G4-44	Contrôles des performances des organes de direction dans le secteur développement durable	RG pages 78–79, 117
G4-45	Rôle des organes de direction dans l'identification des impacts en matière de développement durable	Voir chapitre Approche managériale, page 33
G4-46	Vérification de l'efficacité de la gestion des risques	RG pages 78–79
G4-47	Intervalles entre les contrôles des impacts en matière de développement durable	–

Le contrôle des impacts en matière de développement durable s'effectue une fois par année. Il intervient donc en même temps que le relevé des données et l'interprétation des indicateurs et la clôture des données énergétiques dans le cadre du monitoring de l'AEnEC. La publication du rapport de gestion et des données de développement durable intervient en mai de l'année suivante.

Le contrôle régulier des nouvelles initiatives et concepts de projet en matière de développement durable, respectivement les demandes de projet adressées à fenaco sont traités par l'unité de prestations énergie et environnement.

N°	Principes directeurs (Gouvernance)	Référence
G4-48	Poste/comité le plus haut placé pour le contrôle formel du rapport en matière de développement durable	Voir chapitre Approche managériale, page 33
G4-49	Processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures	RG pages 78–79
G4-50	Nature et nombre total des réclamations majeures communiquées	–

La nature et le nombre de réclamations majeures sont consignés et documentés dans les rapports suivants

Organe de contrôle/type de rapport	Nombre d'annonces 2014	Type d'annonce
Révision interne / SCI	0	–
Révision externe	0	–
Rapport Compliance	1	Délit financier
Rapport de risque	0	–

N°	Principes directeurs (Gouvernance)	Référence
G4-51	Rapport sur la politique de rémunération des organes de direction	RG page 77 voir G4-54, G4-55
G4-52	Détermination des rémunérations, procédure pour la détermination indépendante	RG page 77
G4-53	Prise en compte des avis des acteurs concernés concernant les rémunérations	RG page 77
G4-54	Ratio de la rémunération de la personne la mieux payée par rapport à la rémunération médiane de l'ensemble des salariés	RG page 77



N°	Principes directeurs (Gouvernance)	Référence
G4-55	Ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération la plus élevée par rapport au pourcentage d'augmentation médian de la rémunération annuelle de l'ensemble des salariés	RG page 77

ordentliche Lohnrunde 2014 (in Prozent der Gesamtlohnsumme)	
Augmentation de salaire, collaborateurs	0.8
Augmentation de salaire, Président de la Direction	0.8
Augmentation de salaire, Direction (Présidence & 5 chefs de Division)	0.8
Augmentation de salaire, Président du Conseil d'administration	0.0
Augmentation de salaire, Conseil d'administration	0.0


N°	Ethique et intégrité	Référence
G4-56	Valeurs, principes, codes de conduite et normes (Codex)	RG pages 3–4, 66–67, 76, 78–79
G4-57	Procédures internes et externes quant au comportement éthique et respectueux de la loi	RG pages 76, 78–79
G4-58	Procédure de signalement de comportements non respectueux de la loi	RG pages 78–79

Indicateurs de performance

(données standard spécifiques)

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée		en préparation en partie RG page 46
G4-EC5	Ratio des salaires d'entrée selon le sexe et la région		en préparation

fenaco participe depuis 2014 au dialogue sur l'égalité des salaires des associations faitières représentant les travailleurs et les employeurs (partenaires sociaux) et de la Confédération. Le dialogue sur l'égalité des salaires est placé sous l'égide de l'Office fédéral de la justice (OFJ).

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures		RG page 49

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Investissements totaux dans les immobilisations: 153.6 mio CHF
- Etablissement d'une liste de tous les investissements supérieurs à CHF 5 millions
- Sont listés les investissements qui ont été achevés et qui sont entrés en service au cours de l'année sous revue
- Bref commentaire concernant les impacts sur le marché, la société et l'environnement

Investissements 2014	Unité commerciale	Montant CHF
Camion et véhicules commerciaux	fenaco	18.3 mio

Répercussions (économiques, sociales, écologiques)

- Renouvellement en cours de la flotte de camions (technologie moteur Euro6, puissance de moteur adaptée à l'utilisation/éviter la surmotorisation)
- Désinvestissement dans les véhicules anciens appartenant aux classes Euro 2 à 4
- Acquisition de véhicules personnels, de véhicules de livraison et de camions en fonction des besoins, de la consommation de carburant et de l'équipement
- Optimisation du poids des plateformes de chargement des camions, des remorques et des semi-remorques (augmentation de la charge utile)
- Equipement avec le système de télématique GPS (Fleetboard) pour optimiser la planification des tournées et éviter les kilomètres inutiles
- Formation à un mode de conduite économique (EcoDrive)

Investissements 2014	Unité commerciale	Montant CHF
Poursuite de la construction et de la transformation des magasins Volg	Volg Detailhandels SA	9.7 mio

Répercussions (économiques, sociales, écologiques)

- Maintien des alternatives d'achat en région rurale
- Maintien des prestations de service postal en intégrant des offices postaux
- Optimisation des processus d'exploitation
- Expansion de la surface de vente
- Réduction de la consommation énergétique

Investissements 2014	Unité commerciale	Montant CHF
Assainissement de l'usine de spécialités pour la fabrication de lait pour veaux, projet Miwesa à Sursee	UFA SA	8.2 mio

Répercussions (économiques, sociales et écologiques)

- Assurer l'approvisionnement d'une grande partie du marché suisse du lait pour veaux
- Optimisation des processus
- Réduction du travail manuel par un dosage entièrement automatique des menus ingrédients, ce qui se traduit par une amélioration ergonomique du travail
- Légère augmentation de la performance de production en réduisant les temps d'immobilisation
- Réduction notable de la consommation d'énergie tant au niveau électrique et surtout thermique par une récupération ciblée de la chaleur et une réutilisation de l'énergie thermique.
- Régulation selon l'état actuel de la technique, technologies efficaces d'un point de vue énergétique
- Utilisation de moteurs à reluctance synchronisés à haute efficacité
- Remplacement du fluide frigorigène nocif pour le climat Freon R22 par le fluide frigorigène naturel Ammoniac R717
- Qualité de produit uniforme grâce à l'amélioration de la gestion des processus de base.

Investissements 2014	Unité commerciale	Montant CHF
Nouvelle installation d'aromatization et de concentration Adaptations des bâtiments	RAMSEIER Suisse SA	7.3 mio



Répercussions (économiques, sociales, écologiques)

- Renforcement de l'activité principale des fruits à cidre de Ramseier Suisse SA
- Remplacement d'installations âgées de 30 ans à Sursee, Hitzkirch et Kiesen
- Elimination du fluide frigorigène nocif pour le climat Fréon R22
- Extension de la capacité de production à 35 000 l/h de jus de fruit à Sursee
- Adaptation des bâtiments aux dernières normes d'hygiène en matière de produits alimentaires
- Choix de la technologie de concentré la plus efficace au niveau énergétique
- Amélioration de la flexibilité et de la qualité grâce à la séparation des processus d'aromatization et de concentration
- Amélioration des chiffres-clés économiques tels que les frais d'exploitation, les coûts énergétiques et le cash flow
- Diminution de l'embauche de personnel temporaire

Investissements 2014	Unité commerciale	Montant CHF
Entrepôt à conteneurs automatisé	LANDI Suisse SA	7.2 mio

Répercussions (économiques, sociales, écologiques)

- Entrepôt automatisé avec une capacité de 24 000 conteneurs de 40 x 60 cm
- Stockage et déstockage efficace d'environ 4000 petits articles dans l'entrepôt
- Volume de commandes préparées multiplié par six en passant de 50 à 300 commandes par heure-personne
- Gain de temps supplémentaire dans les magasins LANDI pour la mise en rayon du large assortiment de petits articles
- Mise à profit du dernier potentiel de rationalisation dans la logistique de stockage pour posséder un assortiment d'articles plus large
- Réduction de la surface des bâtiments en densifiant le stockage des articles


N°	Indicateurs de performance	Thema	Thème
G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux		en préparation
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation		RG pages 53–55

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Saisie des données selon les prescriptions du système de monitoring national de l'AEnEC
- Les données relatives à l'année sur laquelle porte le rapport ne sont, pour des raisons d'ordre technique et systématique, publiées qu'au 31 mai de l'année suivante. Les données publiées ci-dessous reflètent un état au 23.04.2015. De faibles écarts peuvent donc apparaître par rapport aux données officielles de l'outil de calcul de l'AEnEC
- Présentation des valeurs de CO₂ enregistrées durant la période référence 2013 (nouvelle loi sur le CO₂)
- Valeur comparative relative: en Suisse, la consommation d'électricité par habitant s'élève à 8 MWh par année (source: Banque mondiale 2011)
- Valeur comparative relative: 1 tonne d'émissions de CO₂ équivaut à la consommation de 425 litres d'essence (facteur de conversion fourni par l'OFEV)

Type d'énergie	Unité	2014	2013
Electricité	MWh	170 087	168 320
Mazout	Litre	7 534 869	7 807 580
Gaz naturel	MWh	36 231	35 306
Approvisionnement en chaleur à distance	MWh	26 202	27 139
Fourniture de chaleur à distance	MWh	19 981	21 500
Butane	MWh	31 135	33 367
Propane	MWh	998	1031
Pellets de bois	kg	741 596	804 706
Biogaz, production et propre consommation	MWh	2 183	2 428
Energie photovoltaïque injectée auprès de Swissgrid	MWh	889	798
Récupération d'électricité par couplage chaleur-force	MWh	425	318
Essence	Litre	810 656	817 996
Diesel	Litre	10 979 619	11 359 615

Type d'énergie	Unité	2014	2013
Combustibles fossiles	MWh	149 859	153 340
Carburants fossiles	MWh	115 525	119 340
Electricité	MWh	169 662	168 002
Energies renouvelables	MWh	5 817	6 371
Consommation totale d'énergie par fenaco	MWh	440 863	447 053
Consommation totale d'énergie par fenaco	GJ	1 587 107	1 609 392
Consommation totale d'énergie/chiffre d'affaires	MWh/1 mio. CHF	71.14	74.15

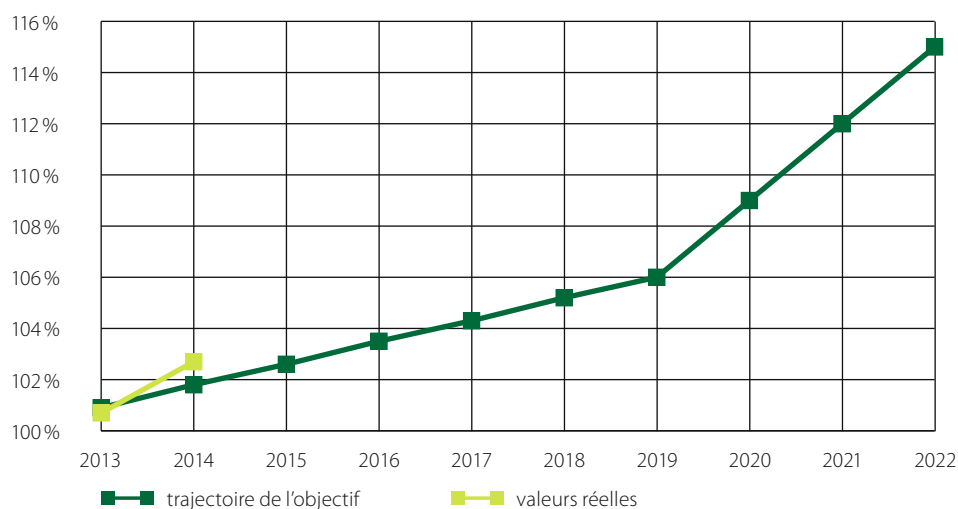
N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-EN6	Réduction de la consommation d'énergie		RG pages 53–55

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases


- Selon le rapport de monitoring de l'AEnEC (cumul des mesures COE et COV), trajectoire de l'objectif selon COU
- Les valeurs positives indiquent une diminution de la consommation grâce aux mesures d'augmentation de l'efficacité et de réduction de la consommation.
- Les valeurs négatives indiquent une augmentation de la consommation
- Trajectoire de l'objectif d'efficacité énergétique selon COU de + 15% durant la période 2013–2022 (non linéaire)

Source d'énergie	Efficacité des mesures d'économie d'énergie énergie finale [MWh]	
	2014	2013
Mazout extra-léger HEL	1 519	2 738
Gaz naturel (combustible)	-118	-970
Diesel (carburant)	1 913	37
Chaleur à distance (approvisionnement)	1 616	150
Biogaz (production propre)	0	49
Electricité (approvisionnement)	3 652	1 318
Pellets	0	-1 070
Total économies d'énergie fenaco	8 582	2 252
Correspond à la consommation annuelle d'habitants (nombre)	1 073	281
Economies en pourcent de l'énergie totale consommée	1.95%	0.50%

En 2013, ce sont surtout des mesures destinées à remplacer le mazout par le gaz naturel et les pellets de bois qui ont été mises en place alors que les économies réalisées au cours de l'année sous revue résultent principalement d'une augmentation de l'efficacité énergétique. Ce faisant, fenaco respecte la trajectoire de l'objectif d'efficacité énergétique prévue, qui est de + 1.5% par an en moyenne. La trajectoire de l'objectif n'est toutefois pas linéaire mais augmente de 0.9% par année à 3.0%/année en fin de période. Il faut en effet s'attendre à une augmentation plus faible de l'efficacité énergétique au début, jusqu'à ce que des mesures internes telles la formation, la sensibilisation et le transfert d'expérience déploient leurs effets.



Année de convention	Objectif d'efficacité E. (en%)	Valeurs effectives (en%)	Réalisation de l'objectif
2013	100.9	100.7	non
2014	101.8	102.7	oui
2015	102.6	–	–
2016	103.5	–	–
2017	104.3	–	–
2018	105.2	–	–
2019	106.0	–	–
2020	109.0	–	–
2021	112.0	–	–
2022	115.0	–	–

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-EN15	Emissions directes de gaz à effet de serre (SCOPE 1)		RG pages 53–55

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Selon les rapports de monitoring de l'AEnEC (cumul des mesures COE et COV)
- Total des émissions de CO₂ directes de fenaco société coopérative

Catégorie d'émissions	2014 (en tonnes)	2013 (en tonnes)
CO ₂ combustibles	35 900	36 800
CO ₂ carburants	30 600	31 600
Total des émissions de CO₂ fenaco	66 500	68 400
Emissions de CO₂ en tonnes par million de produit net de la vente	10.7	11.3

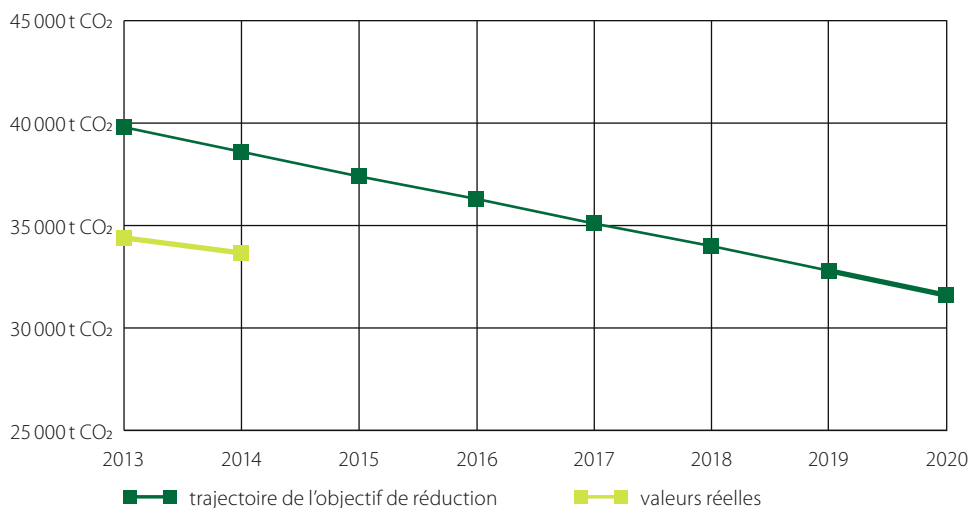
Support énergétique	Effet de la réduction de CO ₂ (en tonnes)	
	2014	2013
Mazout extra-léger HEL	404	727
Gaz naturel (combustible)	–24	–196
Diesel (carburant)	506	10
Chaleur à distance (approvisionnement)	371	38
Biogaz (approvisionnement certifié)	15	0
Total réduction des émissions de CO₂ fenaco	1 272	579
Réduction des émissions de CO₂ en % des émissions totales	1.91%	0.85%

L'effet de réduction total se calcule en additionnant tous les effets des mesures (soit 129 au total) mises en œuvre au cours de l'année sous revue par les 105 sites souscrivant à la convention d'objectif volontaire et par les 91 sites souscrivant à la COE. Si ces mesures n'avaient pas été adoptées, les émissions de CO₂ totales de fenaco, qui s'élèvent actuellement à 66 500 t, seraient supérieures de 1 272 t.

Selon la loi sur le CO₂, seul les sites impliquant des processus de fabrication intensifs en énergie tels les denrées alimentaires et les fourrages, les centrales énergétiques ainsi que les dépôts des centrales de distribution nationales peuvent être exemptées de la taxe sur le CO₂ (COE). Ces sites se sont engagés à respecter la trajectoire de l'objectif de réduction des émissions de CO₂ pour les énergies fossiles de 15% durant la période 2013–2020. Ces 91 sites engendrent près de 94% des émissions résultant de l'utilisation des énergies fossiles chez fenaco.

Les autres branches telles le commerce Agro, le commerce de détail, les services administratifs et les processus de stockage ont volontairement souscrit aux mesures de réduction (COV). Ces mesures ne sont cependant pas prises en compte dans la trajectoire de l'objectif de réduction des émissions de CO₂ ci-dessous. Ces 105 sites ne contribuent qu'à hauteur de 6% aux émissions résultant de l'utilisation des énergies fossiles chez fenaco.

Selon le graphique ci-dessous, les émissions actuelles sont nettement inférieures aux exigences de la trajectoire de l'objectif.



Année de convention	Objectif de réduction du CO ₂ (en tonnes)	Valeurs CO ₂ effectives (en tonnes)
2013	39 800	34 400
2014	38 600	33 660
2015	37 400	0
2016	36 300	0
2017	35 100	0
2018	34 000	0
2019	32 800	0
2020	31 600	0
Somme	285 600	

N°	Indicateurs de performance
G4-EN27	portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services

Indicateurs de performance	Thème	Référence
a) Food-Waste		RG page 52

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Indication des dons de nourriture à des organisations de bienfaisance, classification selon les domaines d'activité stratégique ainsi que LANDI et Divers
- Pour l'instant, les données concernant l'organisation «Table couvre-toi» sont enregistrées pour fenaco dans son ensemble
- La saisie des quantités distribuées à d'autres organisations est en cours de préparation


Domaine d'activité	Quantités données en 2014 à «Table couvre-toi» (en kg)
Agro	0
Industrie alimentaire	45 630
Commerce de détail	18 935
Energie	0
LANDI SA	2 181
Divers	0
Total des denrées alimentaires données par fenaco	66 746

Indicateurs de performance	Thème	Référence
b) Transport combiné non accompagné (TCNA) et trafic par wagons complets (TWC)		RG page 55

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Quantités et tonnages des marchandises transportées et des distances parcourues qui ont été transférées de la route au rail
- Conditions définies par la Fondation nationale pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KLIK
- Depuis le 01.11.14, saisie des données GOF pour le trafic par wagons complets (TWC), norme de 25 tonnes/wagon
- Depuis le 01.03.14, saisie des données Traveco pour le transport combiné non accompagné (TCNA), norme de 7.5 tonnes par container (une par camion/remorque)

Domaine fenaco	Tonnages et trajets transférés de la route au rail en 2014	
	Quantité (en tonnes)	Distance (en km)
TRAVECO (TCNA)	16 590	141 224
GOF (TWC)	66 843	290 855
Total des transports transférés, au niveau de fenaco	83 433	432 079


N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique		RG pages 50-51

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases

- Chez fenaco cet indicateur est réparti par domaine d'activité et non par zone géographique
- fenaco ne procède pour l'instant pas à une répartition du taux de rotation du personnel par tranche d'âge, en revanche fenaco recense et publie les motifs de départ les plus fréquents
- Les stagiaires, les apprentis et les collaborateurs temporaires ne sont pas pris en compte dans le taux de rotation du personnel
- La comparaison du taux de rotation entre les sexes est en cours d'élaboration

Domaine d'activité	Nombre d'embauches (nombre de collaborateurs)		Taux de rotation (en %)	Motifs de départ les plus fréquents		
	Homme	Femme	total	1 ^{er} motif	2 ^{ème} motif	3 ^{ème} motif
Agro	81	38	6.6	L	G	A
Industrie alimentaire	150	74	11.3	L	G	J
Commerce de détail	74	361	19.1	L	F	G
Energie	7	4	10.1	L	J	G
LANDI SA	154	177	14.1	L	G	A
Divers	133	38	9.5	L	G	J
Total fenaco	599	692	12.8	L	G	J

Légende: A = travail ou compétences insatisfaisants
 G = motifs disciplinaires/performance insuffisante
 L = changement de branche ou de profession/réorientation
 F = temps de travail ou congés insatisfaisants
 J = raisons de santé

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe		RG pages 50-51

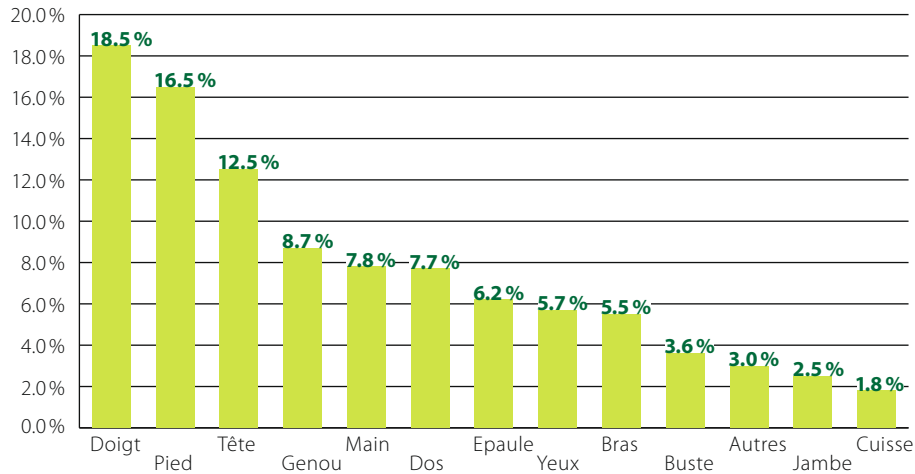
Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases


- Pour fenaco, la séparation par région n'est pas pertinente. Les comparaisons seront donc effectuées selon les domaines d'activité stratégiques.
- Le taux d'absentéisme (en %) est calculé selon le rapport entre les jours d'absence réels et le nombre de jours de travail théoriques prévus pendant la même période (252 jours), basé sur des unités de personnel (postes à plein temps)
- Les maladies incluent toutes les absences de moins de 90 jours ainsi que toutes les absences dans le cadre de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie (absence de plus de 90 jours à 2 ans au maximum).
- Les données sur les types d'accidents sont basées sur les chiffres et les principes de l'Assurance des métiers Suisse (AMS) pour la branche carnée et sur ceux de la caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) pour le reste de fenaco.
- Les types d'accidents sont répartis en douze catégories correspondant à des parties du corps ou dans la catégorie «Autres», et sont listés par ordre décroissant (voir diagramme de Pareto)
- La comparaison du nombre d'accidents selon les sexes est en cours d'élaboration

Domaine d'activité	Accidents prof. AP (en %)	Maladies (en %)	Accident non prof. ANP (en %)	Maternité (en %)	Total
Agro	1.67	0.30	0.32	0.06	2.35
Industrie alimentaire	3.80	0.33	0.49	0.20	4.82
Commerce de détail	2.83	0.15	0.36	0.38	3.72
Energie	3.61	0.01	0.07	0.00	3.69
LANDI SA	2.72	0.13	0.43	0.34	3.62
Divers	2.18	0.65	0.31	0.20	3.34
Total fenaco	2.88	0.29	0.40	0.25	3.82
Jours d'absences	7.25	0.73	1.01	0.63	9.63
Total fenaco					

Aucun décès lié au travail durant l'année sous revue.

Type de blessures (fréquence par ordre décroissant)




N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle		RG pages 50–51

Explications sur l'indicateur / Définitions / Bases


- Répartition selon les principales catégories professionnelles ou les niveaux de responsabilité
- Saisie des jours de formation internes et externes ainsi que des jours de formation continue. La fréquentation de séminaires spécialisés n'est pas considérée comme jour de formation.


- La saisie des jours de formation ayant débuté au cours de l'année 2014, il est possible que certains jours de n'aient pas été comptabilisés
- Les chiffres sont calculés selon le nombre d'heures standard par journée de formation (8.6h) et l'effectif du personnel
- La comparaison entre les sexes est en cours d'élaboration

Catégories professionnelle	Nombre d'heures de formation en moyenne en 2014 par collaborateur
Cadres supérieurs (responsables de secteurs entiers)	7.2
Cadres moyens (responsables de gestion ou de division)	18.9
Collaborateurs avec qualification supérieure (haute école, haute école spécialisée, maître, etc.)	10.4
Collaborateurs avec certificat professionnel fédéral (Certificat fédéral de capacité CFC)	11.0
Collaborateurs peu qualifiés ou non qualifiés (sans formation spécifique)	3.8
Apprentis (apprentissage en 2,3 ou 4 ans)	345.3
Nombre total d'heures de formation par année	289 663
Nombre d'heures de formation en moyenne par collaborateur	30.6
Jours de formation par collaborateur et par an	3.6

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
G4-SO6	Valeur totale des contributions politiques par pays et par bénéficiaire		Voir également G4-16 RG page 48

Les contributions supérieures à CHF 50000 sont indiquées individuellement. Au cours de l'année sous revue, aucune contribution politique n'a dépassé ce montant. Soutiens aux organisations de défense des intérêts voir G4-16.

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
FP 5	Part du volume de production selon des normes de sécurité alimentaire, des labels et des standards sociaux reconnus		En préparation, en partie RG page 52

N°	Indicateurs de performance	Thème	Référence
fenaco	Conséquences des innovations et de l'optimisation des processus		En préparation, en partie RG page 47

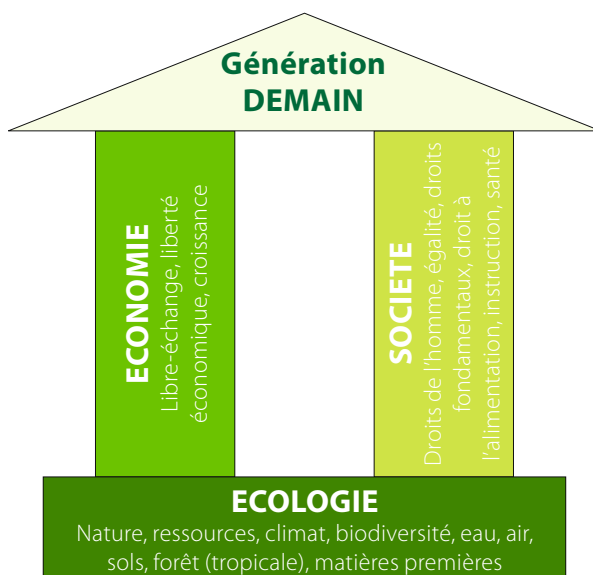
Approche managériale DMA

(Disclosure on Management-Approach)

N°	Description de l'approche managériale DMA	Référence
G4-DMA	Justification des aspects principaux (thèmes prioritaires)	RG pages 44–45

Les trois piliers du développement durable

Le maintien et l'utilisation régénérative des ressources naturelles et des écosystèmes sont considérés comme étant une condition centrale au développement social et économique (sommet de la Terre à Rio, 1992).



Aspects principaux/principe de précaution:

- Principe de la stratégie d'entreprise de fenaco: «nous organisons nos activités dans le respect du développement durable économique, social et écologique»
- Activités de fenaco dans l'ensemble de la chaîne de denrées alimentaires, surtout dans l'agriculture ainsi que dans la fabrication de denrées alimentaires et fourragères
- Soutien aux agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises
- L'augmentation globale du bien-être et de la croissance engendre une pression sur les ressources naturelles au niveau national et international
- Attente des clients et des acteurs concernés en termes de transparence, de conformité et de responsabilité pour les produits
- Gestion du risque de tous les processus d'entreprise
- Plan directeur de fenaco (www.fenaco.com)

Processus participatif à la définition des thèmes prioritaires fenaco

Le processus formel du reporting GRI, en particulier la procédure permettant de déterminer les aspects principaux et les limites du périmètre du contenu du rapport, repose sur un large consensus au sein de fenaco.

L'intégration et la participation de toutes les unités de prestations (UP) et unités d'activité (UA) pertinentes au sein de l'équipe de projet garan-

tit que l'ensemble des intérêts essentiels sont représentés et que les thèmes prioritaires sont identifiés.

L'organisation de projet assure un contact direct avec la direction de fenaco, à travers le comité de pilotage. Les 22 représentants de projet sont formés et sensibilisés. Ils agissent en tant «qu'ambassadeurs internes» vis-à-vis de leurs directions au sein des UP et des UA.



Les 7 thèmes prioritaires de fenaco



Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, fenaco a défini sept thèmes prioritaires (voir graphique de gauche) sur lesquelles se basent les décisions et les activités stratégiques.

Habituellement, la méthodologie GRI recourt à une matrice de pertinence pour sélectionner les thèmes prioritaires en matière de développement durable pour une entreprise. En raison de la diversité des activités de fenaco, cette méthode n'a pas permis de procéder à un choix approprié. Les points de vue et les priorités des diverses UP/UA, avec leurs activités commerciales différentes, sont trop antinomiques pour que cela soit possible. L'élaboration d'une propre méthode d'évaluation statistique spécifique (basée sur la fréquence, la réduction des thèmes et le classement) a permis de se mettre d'accord et de se concentrer sur sept thèmes principaux de développement durable.

Une première version des sept thèmes principaux a déjà été rédigée en 2013 et publiée dans le rapport de gestion. Les acteurs concernés (voir G4-24 jusqu'à G427) les plus étroitement impliqués ont ensuite participé à la révision et à la précision des thèmes.

Contexte du marché



Notre ambition

Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des produits alimentaires suisses innovants

Nous entendons par là

- Proximité avec notre clientèle et prise en compte de ses besoins
- Action en partenariat avec les fournisseurs et les clients
- Meilleure compétitivité dans la chaîne de valeur ajoutée, du champ jusqu'au consommateur
- Utilisation ciblée des ressources et exploitation de nos potentiels
- Avantages pour les membres de la société coopérative

Innovation & processus



Notre ambition

Nous misons sur des innovations relatives aux produits et aux processus dans tous nos domaines d'activités

Nous entendons par là

- Utilisation de technologies agricoles, logistiques et de production d'avenir
- Optimisation permanente des processus internes
- Nouveaux produits ayant une valeur ajoutée pour les clients et les consommateurs
- Processus d'innovation internes par des équipes de développement engagés
- Collaboration active avec les secteurs des sciences et de la recherche

Responsabilité entrepreneuriale



Notre ambition

Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités transparentes et responsables

Nous entendons par là

- Actions fiables, prévisibles et indépendantes
- Approvisionnement et commerce équitable
- Communication active et présentation de rapports
- Règles de conduite internes et conformité légale
- Culture coopérative et de participation
- Dialogue avec les groupes concernés

Société



Notre ambition

Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un approvisionnement approprié dans les régions rurales

Nous entendons par là

- Postes de travail et perspectives d'avenir dans les régions à caractère rural en Suisse
- Liens avec les agriculteurs et les paysannes et proximité avec les consommateurs
- Approvisionnement de base dans les campagnes
- Perception positive de la population urbaine
- Besoins modifiés en raison de l'évolution démographique

Collaborateurs



Notre ambition

Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaborateurs ambitieux

Nous entendons par là

- Conditions d'engagement correctes, équitables et concurrentielles
- Culture de conduite orientée sur les valeurs, le partenariat, les solutions et adaptée aux situations
- Reconnaissance, acceptation et mise en sécurité de nos collaborateurs
- Développement de nos compétences par des programmes de formation avec des intervenants internes
- Sécurité au travail et protection de la santé
- Organisation en réseau favorable à la communication

Sol & alimentation



Notre ambition

Nous encourageons le développement de l'agriculture et nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire

Nous entendons par là

- Conseil et encadrement sur place
- Production ménageant les ressources
- Compétence dans les domaines spécialisés et dans la formation
- Labels de qualité certifiés
- Coopération internationale avec des partenaires choisis
- Engagement contre le gaspillage alimentaire
- Garantie et amélioration du bien-être des animaux et modes de détention respectant les besoins de l'espèce

Energie & climat



Notre ambition

Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO₂ et promouvons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables

Nous entendons par là

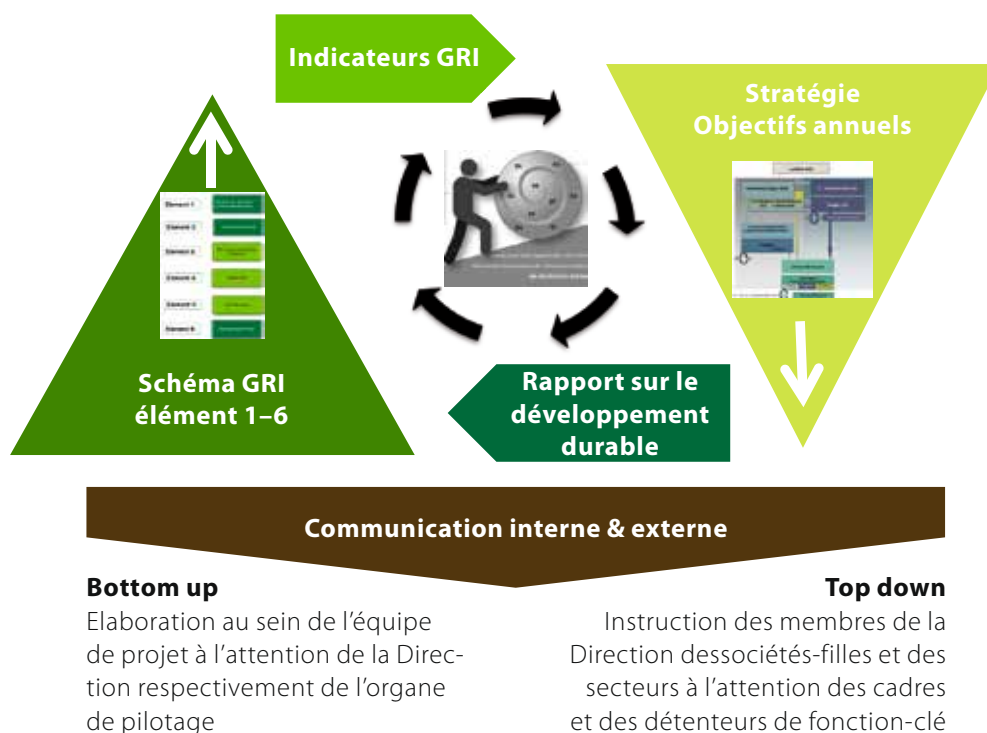
- Utilisation d'énergies renouvelables dans l'agriculture et les processus
- Mesures d'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO₂
- Evaluation des investissements tenant compte des frais d'énergie sur la durée de vie complète des installations
- Manière de conduire efficace (Eco-Drive)
- Maintenir la part de transport par rail et entretenir les propres infrastructures ferroviaires
- Optimisation des transports en planifiant les tournées et au moyen de normes écologiques pour les véhicules

Ancrage du développement durable dans le cycle de gestion

fenaco introduira les nouveaux objectifs et indicateurs de développement durable en s'appuyant sur les éléments de gestion existants que sont la «stratégie d'entreprise» et les «objectifs annuels» (Top down). Cela n'implique pas de nouvelles structures ni des changements de grande ampleur au niveau des processus actuels.

Le comité de pilotage fera office d'organe central pour le développement de la stratégie en matière de développement durable et l'évolution des objectifs. Le comité de pilotage se compose du président de la direction, de 3 chef de division ainsi que de représentants des unités de prestation énergie & environnement et, si nécessaire, d'autres spécialistes techniques. Les thèmes ou les décisions importantes sont soumis à l'ensemble de la direction pour approbation.

Dans le cadre de l'évolution permanente du système et de l'implication d'autres acteurs concernés, le contrôle de la pertinence des thèmes et des indicateurs choisis se fera au sein de l'unité de prestation Energie et environnement, en collaboration avec le comité de pilotage. Ce dernier est également responsable de la définition formelle du contenu des thèmes de développement durable abordés dans le rapport de gestion ainsi que des principes, données et faits concernant le développement durable publiés sur le site www.fenaco.com. Le rapport de gestion et les données importantes en matière de développement durable sont également soumis à l'approbation de la direction et du conseil d'administration.





Siège principal

fenaco société coopérative
Erlachstrasse 5
Case postale
3001 Berne
Tél. +41 (0)58 434 00 00
Fax +41 (0)58 434 00 10
info@fenaco.com
www.fenaco.com

Sièges régionaux

Suisse romande

fenaco société coopérative
Route de Chardonne 2
Case postale 144
1070 Puidoux
Tél. +41 (0)58 433 70 00
Fax +41 (0)58 433 70 10
region.suisseromande@fenaco.com

Suisse centrale

fenaco société coopérative
Obstfeldstrasse 1
Case postale
6210 Sursee
Tél. +41 (0)58 434 40 00
Fax +41 (0)58 434 40 10
region.zentralschweiz@fenaco.com

Plateau central

fenaco société coopérative
Erlachstrasse 5
Case postale
3001 Berne
Tél. +41 (0)58 434 00 00
Fax +41 (0)58 434 00 10
region.mittelland@fenaco.com

Suisse orientale

fenaco société coopérative
Theaterstrasse 15a
Case postale 344
8401 Winterthour
Tél. +41 (0)58 433 50 00
Fax +41 (0)58 433 50 10
region.ostschweiz@fenaco.com